



**SRDS**

**Compte rendu : 1<sup>ère</sup> session Commission Sport-Santé Bien-être**  
**Date et heure : Jeudi 28 Avril 2015 de 14 à 16h**  
**Lieu : Conseil Régional d'Alsace (salle Kastler)**

## Introduction

Pour la première session de commission sur le sport-santé bien être, des objectifs accompagnés d'ébauche de plan d'actions sont ressortis des discussions. Ces objectifs et ces projets sont complétés d'éléments correctifs, de notes et commentaires permettant de disposer d'une vision plus large de ce qui a été dit, ainsi que des contraintes à prendre en compte. Ce compte rendu permet ainsi de faire une synthèse de ce groupe de travail sur le sport-santé.

Le sport-santé est un sujet relativement délicat et aussi relativement neuf dans l'esprit des personnes. Tout le monde n'a pas la même approche du sport-santé bien être. Le groupe du travail de cette commission va permettre de mettre en concordance les différentes visions afin d'agir efficacement dans l'intérêt de chacun.

## Sous-thème « STRUCTURATION DE L'OFFRE A VISEE SANTE »

Objectif : Construire un parcours en activité physique global de l'utilisateur	
<b>Phases (projets)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les activités physiques et sportives (APS) comme déterminant de santé à tous les âges de la vie.</li> <li>- Adapter l'offre en activité physique après évaluation de la condition physique, que l'on soit en prévention primaire, secondaire ou tertiaire, au public ciblé en fonction de son état de santé et à tous les âges de la vie.</li> <li>- Renforcer l'interface entre le corps médical et le monde sportif. Répertorier et mettre en réseau les structures dont les compétences d'encadrement permettent de proposer au public ciblé, une offre spécifique de qualité, adaptée et sécurisée</li> <li>- Améliorer la communication sur une offre sport-santé lisible auprès du grand public, et également auprès des prescripteurs en activité physique, pour mieux orienter les personnes.</li> <li>- Former les médecins à la prescription en activité physique</li> <li>- Valoriser les formations sport-santé auprès du monde médical et sportif</li> </ul>
<b>Moyens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer, structurer et renforcer le réseau pluridisciplinaire alsacien des acteurs de la santé et de l'activité physique et sportive, afin de garantir la mobilisation et la professionnalisation de tous les acteurs (médecins, paramédicaux, psychologue, nutritionniste, éducateur médicosportif)</li> <li>- Labéliser l'offre sport-santé proposée notamment par le mouvement sportif qui sera gage d'une certaine confiance</li> <li>- Créer des plateformes de proximité chargées de l'accueil, de l'évaluation et de l'orientation en activités physiques</li> <li>- Adopter une démarche de proximité afin d'instaurer une relation de confiance entre le monde prescripteur de la santé et les éducateurs dans les structures.</li> </ul>

<b>Correctifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfléchir aux sources de financement en conservant une contribution minimale du bénéficiaire et en sollicitant les partenaires</li> <li>- L'action « sport santé sur ordonnance » est une expérimentation qui a débuté en 2012, qui s'adresse à un public sédentaire en surpoids et en obésité, atteint de maladies cardiovasculaires stabilisées, diabétique et depuis peu atteint de cancer en rémission depuis 6 mois. La formation de l'encadrement doit correspondre à la prise en charge de ce public tout particulièrement.</li> </ul>
<b>Notes et commentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Considérons-nous uniquement l'activité physique comme facteur de prévention ou comme thérapeutique non-médicamenteuse ?</li> <li>- Des dispositifs précurseurs ont eu lieu : <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Recherche-action ICAPS (Pr Chantal Simon), résultats publiés</li> <li>✓ « Opération Pass'Form » par le CG 67 et le comité départemental 67 d'athlétisme dans le but de sensibiliser les jeunes à l'activité sportive</li> <li>✓ Projet CAAPS porté par le Rectorat</li> <li>✓ Dispositif « Je me bouge dans mon quartier » pour lutter contre la sédentarité et inciter à la pratique de l'activité sportive, dans 3 quartiers de la ville de Strasbourg</li> </ul> </li> </ul>

**Sous-thème : « PROFESSIONNALISATION DES ENCADRANTS »**

<b>Objectif : Personnaliser les formations et former les encadrants</b>	
<b>Phases (projets)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer les projets de manière pérenne avant de rechercher les moyens de financements</li> <li>- Former l'encadrement à l'accueil individualisé spécifique, notamment psychologique</li> <li>- Proposer un soutien aux éducateurs sur le terrain, pour apporter une sécurité de la pratique aux bénéficiaires</li> </ul>
<b>Moyens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconnaissance d'une formation colorée sport-santé faite par le CREPS</li> <li>- Reconnaître un métier est encore prématuré</li> </ul>
<b>Correctifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le modèle économique n'existe pas encore. A 150€/an, il n'y a pas de « clients », se rapprocher plutôt d'un prix cible de 20 à 30 €</li> <li>- Problématique sport-santé fortement attachée à la notion de territoire de proximité</li> <li>- Les mutuelles pourraient soutenir un projet structuré et présenté</li> </ul>
<b>Notes et commentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une question sanitaire doit-elle être sous pilotage du mouvement sportif ?</li> <li>- Ne pas mésestimer l'écart entre prévention primaire et secondaire, et de ce fait les compétences nécessaires. La professionnalisation est surtout importante en prévention secondaire.</li> <li>- Intégrer la notion de reconnaissance à celle de professionnalisation car l'éducateur sport-santé ne perçoit pas encore un complément de salaire lié à la valeur de santé</li> <li>- Evaluation de SSSO par des thèses de médecine</li> <li>- Le dispositif des vitaboucles sur l'EuroMétropole</li> </ul>

## Sous-thème : « EXPERIMENTATION PAR L'EPMM au CREPS »

<b>Objectif :</b> <b>Evoquer la faisabilité de l'expérimentation.</b>	
<b>Phases (projets)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Faire un véritable laboratoire servant de référence, voire de vitrine pour le corps médical</li></ul>
<b>Correctifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Oui mais il y a beaucoup trop d'inconvénients</li><li>- Sur la notion de proximité, il faudrait plutôt travailler en réseau intégré en démultipliant les structures mais cela va engendrer un problème de coût.</li><li>- On ne poursuit pas la réflexion.</li></ul>
<b>Notes et commentaires</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Disposer d'un label pour donner une garantie aux financeurs</li></ul>

### Synthèse par sous-thème

#### Structuration de l'offre APS à visée Santé :

L'idée serait de construire un projet global avec les services de santé qui devraient être pilote. Le but serait d'agir de manière préventive dès le plus jeune âge de l'individu afin d'éviter l'apparition des pathologies nécessitant un traitement.

Il s'agira également de créer une interface entre le corps médical et le monde sportif permettant ainsi d'orienter le mieux possible les personnes vers une offre sport santé reconnue. Il est nécessaire d'améliorer la communication sur une offre labélisée pour disposer d'un encadrement adapté au profil de la personne.

#### Professionnalisation des encadrants :

Il est nécessaire de sensibiliser les éducateurs et les accompagner sur le terrain pour l'accueil d'un public spécifique. Il y a une distinction à faire entre prévention primaire et prévention secondaire où il est indispensable de disposer d'encadrants formés à l'accueil spécifique de personnes atteintes de pathologies.

Egalement, il est important de structurer les dispositifs mis en place pour pouvoir attirer des partenaires notamment financiers. Le modèle économique dans le domaine n'existe pas encore, il faut interroger tous les acteurs concernés.

#### Expérimentation par l'EPMM au CREPS :

L'expérimentation par l'EPMM au CREPS semble être une bonne idée mais il est centré sur un lieu géographique unique en Alsace, d'où un problème d'accessibilité.

Après avoir pris connaissance de l'existant, l'objectif de la commission ne serait-il pas de proposer des solutions nouvelles en APS ou en APA et d'en assurer la promotion auprès du corps médical ? C'est l'objet de la labellisation ARS/DRJSCS des structures.

## **ANNEXE : LISTE DES PRESENTS A LA COMMISSION SPORT-SANTE BIEN ETRE DU 28 AVRIL 2015**

- Monsieur Damien KLEINMANN, Inspecteur – DRJSCS Alsace (Président)
- Madame le Docteur Martine ROEGEL, DRJSCS Alsace (rapporteur)
- Monsieur Patrice FEYS, DRJSCS Alsace (rapporteur)
- Monsieur Michel CERCIAT, Consultant Cognitii
- Monsieur Christian WERDERER, Consultant Cognitii
- Monsieur Alain GREWIS, Inspecteur – DRJSCS Alsace
- Monsieur Sébastien MARI, Professeur de sport – DRJSCS Alsace
- Monsieur Stéphane DESCOURS-LAPANDRY, APS2PF
- Madame Emilie DIEULESAINT, EPGV
- Madame Monique FARE, CREPS de Strasbourg
- Monsieur Thierry FAUCHARD, Mutuelle des sportifs
- Monsieur Julien GAFF, DDCSPP 68
- Monsieur Pierre-Louis GNOS, RCPO
- Madame Manon LALANNE, Mutualité Française Alsace
- Madame Claudine LECOCQ, Eurométropole Strasbourg
- Monsieur Daniel PAUTHIER, Académie de Strasbourg
- Monsieur Olivier RAGOT, USEP
- Madame Carine SCHINDLER, Eurométropole de Strasbourg
- Madame Stéphanie TACHON, Conseil Départemental 68
- Madame Fabienne METZGER, Conseil Départemental 67

Rapporteur : Laurent NGUYEN, DRJSCS Alsace

28/07/2015 09:41